

**Et de deux !**



## Compte-rendu de l'audience au conseil départemental

**Le département est prêt à reprendre à sa charge les CIO de Clichy et d'Aubervilliers !**

Une délégation du SNES-FSU a été reçue le 24 novembre par le vice-président du conseil départemental en charge de l'Éducation, Emmanuel Constant, assisté de ses collaboratrices chargées du budget des CIO, de l'éducation et du programme éducatif départemental.

Le SNES a informé E. Constant qu'il avait été reçu au Rectorat la semaine précédente et qu'il avait demandé une audience à madame la Ministre sur la question de la carte cible de l'académie de Créteil.

E. Constant a tout d'abord argumenté sur l'absence de liens entre la décision de la carte cible antérieure à la décision du conseil départemental de se désengager et sur la faible part du budget consacré par le département au financement des CIO (236 000 euros annoncés) dans la charge globale du service (1 million d'euros si l'on compte les traitements). Nous avons fait observer qu'il fallait comparer ce qui est comparable. Quand le département finance le bâti et l'équipement des collèges, il ne finance pas pour autant les personnels.

De plus nous avons réexpliqué le principe de la carte cible qui n'est qu'une carte minimale si les CD se désengagent, ce que le MEN ne souhaite pas bien sûr.

Nous avons développé ce qu'étaient les missions des CIO et des personnels et développé, en particulier, les missions du nouveau décret et les référentiels de compétences et d'activités. Nous avons démontré en quoi le programme éducatif départemental va bien au-delà de ses compétences et se substitue pour certaines actions aux missions des CO-Psy et aux outils existants (ex. : liaison 3<sup>ème</sup>/seconde, intervention dans les classes sur la mobilisation scolaire et l'estime de soi, lutte contre les stéréotypes, création d'un guide numérique sur l'orientation, d'un outil numérique pour suivre son parcours ..). Les CO-Psy et DCIO du département ont du mal à comprendre pourquoi le département serait prêt à investir de fortes sommes sur des missions qui sont de la compétence de personnels qualifiés de l'EN auxquels il retire les moyens d'hébergement et de fonctionnement !

Notre intervention a été entendue. Nous demanderons d'ailleurs une audience rapide à la DSDEN sur ce projet éducatif départemental.

E. Constant a annoncé que le département reprendrait à sa charge les deux CIO de Clichy et d'Aubervilliers parce qu'ils sont accolés à des collèges, ce qui pourrait permettre de conserver deux UAI supplémentaires

pour deux CIO menacés de fermeture. Nous avons également plaidé pour l'examen de la situation des CIO de Bondy et de Drancy qui sont hébergés dans des locaux appartenant au département. Une solution pourrait être de fixer des loyers modiques, voire gratuits, de manière à ce que le rectorat n'ait à financer que le fonctionnement et les fluides. Aucune réponse positive ne nous a été donnée dans ce sens.

Nous intervenons également auprès du MEN pour que la carte cible puisse être significativement augmentée pour notre académie.

Il faut continuer la mobilisation. La Ministre est alertée et de nombreux élus sont intervenus. C'est une première victoire !

## **NON A LA FERMETURE DE SIX CIO DANS LE 93 !!!**

**Le 18 novembre toutes les organisations syndicales étaient invitées à l'initiative du SNES-FSU,**

**les organisations présentes se sont exprimées dans le communiqué ci-dessous**

**SNES-FSU 93, SNASUB-FSU 93, SNEP-FSU 93, SN-FO-LC 93, SUD Education 93, CGT Educ'action 93,**

**SE-UNSA 93, FCPE 93**

Depuis 16 ans, la Seine-Saint-Denis connaît une hausse démographique continue du nombre d'élèves scolarisés dans le second degré. Elle affronte depuis 2008 les conséquences de la crise économique sur des populations fragiles et une forte population d'élèves décrocheurs et non-francophones. Les CIO sont donc tout particulièrement sollicités. Les organisations signataires considèrent que le nombre de conseillers d'orientation-psychologues est insuffisant pour faire face et leur permettre d'exercer pleinement leurs missions : le développement du service public est une nécessité, dans le cadre d'un plan de développement de l'éducation en Seine-Saint-Denis.

C'est dans ce contexte que le Conseil Départemental 93 a décidé de se désengager du financement des 8 CIO dont il a la charge : il n'assure plus ni les frais de fonctionnement ni ceux des loyers depuis le 1er janvier 2016 ! La convention signée entre le rectorat et le CD 93 pour cette année laisse la gestion du fonctionnement au CD 93 tandis que le rectorat prend en charge son financement. Pour septembre 2017, le rectorat annonce la fermeture de 6 CIO, résultat de la carte cible et du désengagement du CD. Aucune discussion avec les élus du conseil départemental ni aucun vote n'a eu lieu sur le désengagement alors qu'il doit aboutir à 6 fermetures de CIO.

Pourtant cette décision lourde de conséquence, impactera l'ensemble des CIO et leurs publics.

Supprimer des CIO :

- c'est supprimer un service public de proximité gratuit au service des jeunes, élèves ou décrocheurs, des parents, des allophones, des élèves du privé, des étudiants, des adultes ;

- c'est refuser une réflexion sur les besoins de notre public en terme d'accès à un service d'orientation à la hauteur de notre ambition ;
- c'est perdre un peu plus le contact avec les décrocheurs et les élèves venant d'arriver en France, particulièrement nombreux dans le 93 ;
- c'est rendre plus difficile le travail avec les parents et les équipes éducatives des collèges et lycées ;
- c'est agrandir les secteurs d'intervention d'un CIO et les distances pour les collègues et les familles ;
- c'est rendre plus difficile le travail au CIO avec des équipes pléthoriques dans des locaux inadaptés.

Les organisations syndicales réunies refusent la suppression des 6 CIO et exigent :

- le maintien de tous les CIO, des moyens et des postes de toutes les catégories de personnels ;
- un plan de reprise des CIO menacés de fermeture par le Rectorat et un engagement du CD à contribuer à assurer leur financement tant qu'ils ne sont pas repris par l'État ;
- la connaissance des coûts réels des CIO, et des moyens de fonctionnement à la hauteur des besoins. l'ouverture de négociations entre rectorat, CD, parents d'élèves et représentants des personnels pour un maillage géographique du réseau des CIO sur le département au plus près des besoins de la population.

Nos organisations appellent à amplifier le mouvement, à s'exprimer publiquement de toutes les manières possibles (communiqués de presse, expression des assemblées générales des personnels, motions, courriers communs aux élu-e-s...) et à se joindre aux actions qu'elles appelleront ou soutiendront pour mobiliser et soutenir les CO-Psy, les secrétaires administratifs et les DCIO.

### Groupe de travail et de suivi sur les mutations

Concernant le devenir des personnels (personnels administratifs, CO-Psy, DCIO, contractuel.le.s), il n'est pas admissible que ces questions soient réduites à des discussions entre rectorat et DCIO. Cela doit se faire avec les représentants des personnels élu.e.s. Et exiger de le faire dès maintenant laisse entendre qu'il n'y a plus rien à faire ...

Une fois de plus nous constatons le déni de dialogue social dans l'académie !



**Le SNES-FSU continue à se mobiliser pour le maintien du réseau des CIO par des interventions auprès du Ministère, des DSDEN, des CD et des élu.e.s locaux. Nous espérons bien que ces actions vont permettre d'obtenir des immatriculations supplémentaires, à l'instar de se qui vient de se passer avec le CD 93 !**

## Prochaines étapes

**Nuits de l'orientation** : Aulnay le 28 novembre, Aubervilliers le 8 décembre, Bondy (date à confirmer), Gagny (date à confirmer)

**Info syndicales** : lundi 28 novembre à 13 h (avant la réunion du GRIOR) au CIO de Noisy-le-Grand et jeudi 1er décembre à 12h 30 au CIO d'Ivry-Sur-Seine.

